



Balcons
DU
Dauphiné
COMMUNAUTE
DE COMMUNES



PLAN STRATÉGIQUE *DES MOBILITÉS*

Communauté de communes
des Balcons du Dauphiné

Édition 2024

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	3
POINTS SAILLANTS DU DIAGNOSTIC	5
▶ Organisation territoriale	5
▶ Une interdépendance forte aux territoire voisins	7
▶ Une stratégie autour du socle	8
▶ Une démarche de collaboration	9
LES PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES	10
LA POLITIQUE PUBLIQUE MOBILITÉ	11
LES ACTIONS	12
▶ Développement de solutions de covoiturage	12
▶ Encouragement au recours aux modes déplacement actifs	16
▶ Développement des liaisons cyclables	18
▶ Plan stratégique des mobilités	20
▶ Réalisation d'un schéma directeur d'accès cyclable aux services des polarités	22
▶ Étude pour la mise en oeuvre d'une liaison Lyon-Crémieu en transport en commun	24
SYNTHÈSE DES ACTIONS	26
CALENDRIER DES ACTIONS PRIORITAIRES	27
AUTRES ACTIONS PROPOSÉES PAR LE COMITÉ DE TRAVAIL «MOBILITÉ»	28
IDENTIFICATION DES ENJEUX DES DIFFÉRENTES DIRECTIONS	32
GOUVERNANCE DU PLAN	33
GLOSSAIRE	34

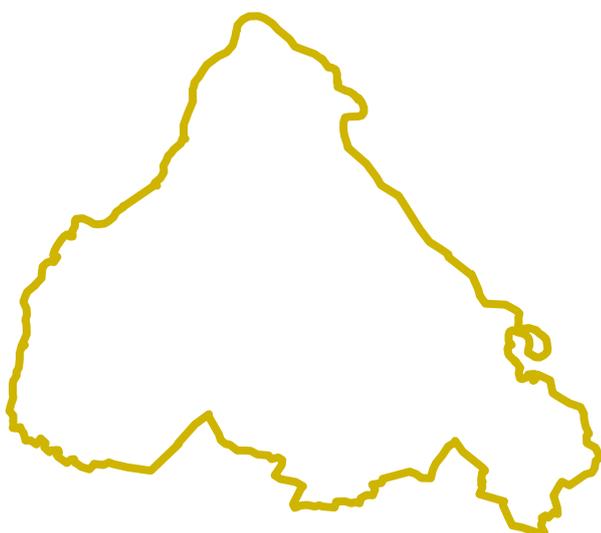
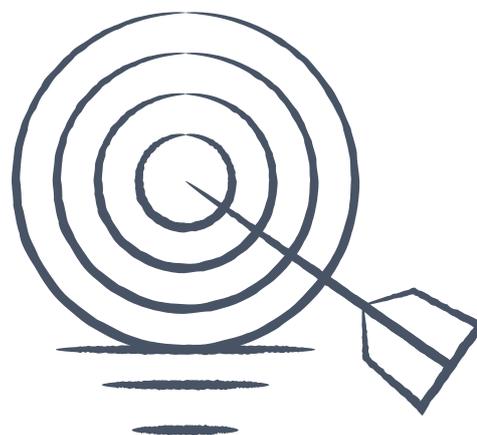
PRÉAMBULE

Le plan stratégique des mobilités de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné vise à définir et à planifier les ambitions des Balcons du Dauphiné en matière de politique de déplacements. Ce document constitue une feuille de route essentielle, établissant des orientations claires et un ensemble d'actions visant à développer les modes actifs et à encourager l'utilisation d'alternatives à la voiture individuelle.

UN NOUVEAU CONTEXTE POUR LES POLITIQUES DE MOBILITÉ

La Loi l'orientation des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 a modifié le cadre des politiques de mobilité. Son objectif est notamment de faciliter les transports du quotidien, en favorisant l'élaboration de stratégies et d'actions adaptées aux enjeux et aux situations locales. Pour atteindre cet objectif, la loi LOM a renforcé le rôle des Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) et leur a donné de nouveaux leviers d'actions.

La communauté de communes des Balcons du Dauphiné, en janvier 2021, a pris la compétence mobilité, pour devenir une Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM).



LE TERRITOIRE

La communauté de communes des Balcons du Dauphiné est un territoire périurbain et rural peu dense qui compte 80 000 habitants pour 47 communes. Le territoire se caractérise par sa faible densité, 123 habitants par km².

L'intercommunalité a été créée le 1er janvier 2017 suite à la fusion des communautés de communes de l'Isle Crémieu, des Balmes Dauphinoises et du Pays des Couleurs.

La population du territoire a doublé en 40 ans et continue sa progression, dans les villages de façon plus marquée que dans les polarités. Cette hausse de la population augmente les besoins en services et mécaniquement l'usage de la voiture individuelle pour y accéder.

ENTRE 2012 ET 2017

la population continue d'augmenter de près de 1,5 % par an.



A ce jour, la moitié des déplacements des habitants est inférieure à 3 km et 2/3 d'entre eux se font en voiture. 40 % de l'ensemble des déplacements se font vers l'extérieur du territoire*. Les problèmes posés par cet usage en hausse de l'automobile sont l'impact sur l'environnement (Gaz à effet de Serre (GES)), la santé (pollution, sédentarité), la consommation du foncier ou encore la congestion routière.

**Source : Enquête ménage déplacement de l'aire métropolitaine lyonnaise (2015)*

AGIR SUR LA MOBILITÉ IMPOSE DE SAISIR DEUX LEVIERS



L'optimisation de l'usage automobile, via le développement des modes partagés (covoiturage)



Le report modal du plus grand nombre possible de déplacements vers les modes actifs (vélo)

POINTS SAILLANTS

DU DIAGNOSTIC

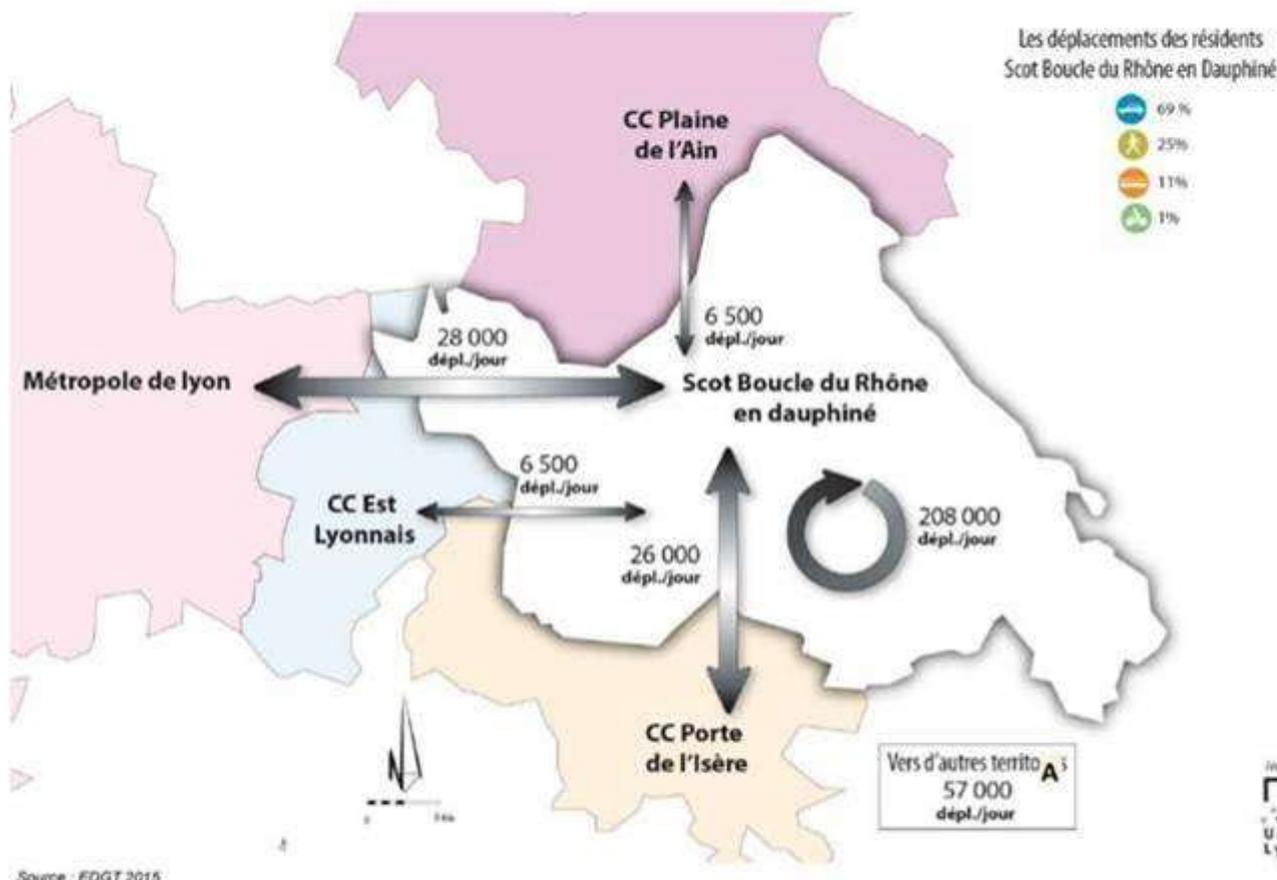
ORGANISATION TERRITORIALE

Située en région Auvergne-Rhône-Alpes dans le département de l'Isère, la communauté de communes des Balcons du Dauphiné bénéficie d'un emplacement géographique privilégié au carrefour des grandes métropoles.

Le territoire compte 6 polarités, réparties sur tout le territoire :

Les Avenières Veyrins-Thuellin, Crémieu, Montalieu-Vercieu, Morestel, Saint-Chef et Tignieu-Jamezieu

Les principaux flux de déplacements en lien avec le territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné, tous motifs et tous modes de transports confondus



La majorité des déplacements des habitants du territoire sont réalisés en voiture (les déplacements domicile-travail, les déplacements liés aux loisirs ou encore à la santé). L'absence de transport en commun et les caractéristiques rurales et périurbaines du territoire renforcent l'autosolisme. Les trajets de courte distance sont un levier pour favoriser le report modal vers les modes actifs (vélo).

15 min

en voiture. Aucun habitant ne se situe à plus de 15 minutes d'un commerce de proximité

2/3

de l'ensemble des déplacements se font en voiture

50%

des déplacements sur le territoire sont inférieurs à 3 km

1 heure

en moyenne par jour est consacrée aux déplacements

6%

des ménages n'ont pas de voiture

50 868

voitures sur le territoire de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné en 2017. Un nombre qui n'a cessé de croître depuis 1982 (1,6 véhicules/ ménage)

UNE INTERDÉPENDANCE FORTE

AUX TERRITOIRES VOISINS

35%

des actifs occupés
habitent et travaillent
dans l'EPCI*

**Établissement public de
coopération intercommunale*

52%

pour les EPCI de même
statut et population en
2017 (+/- 20 %)

Les déplacements réalisés par les habitants du territoire ne s'arrêtent pas aux limites administratives de ce dernier. En effet, la communauté de communes des Balcons du Dauphiné est située « au carrefour d'un système urbain régional » ; à proximité de :

- **Lyon,**
- **La communauté d'agglomération Porte de l'Isère,**
- **La communauté de communes de la Plaine de l'Ain,**
- **La communauté de communes de Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné,**
- **La communauté de communes les Vals du Dauphiné,**
- **La communauté de communes Bugey Sud.**

Les territoires voisins polarisent un certain nombre des déplacements puisque 40 % de l'ensemble des déplacements se font vers l'extérieur du territoire. Ce chiffre augmente encore si l'on se concentre sur la seule catégorie des actifs, dont 60 % travaillent sur les territoires voisins. Il est donc important de penser les déplacements vers l'extérieur du territoire lors de la mise en œuvre de solutions de mobilité.

UNE STRATÉGIE

QUI INTÈGRE LES ENJEUX DU PROJET DE TERRITOIRE

Le projet de territoire a été construit par les élus communaux et intercommunaux de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné. Il s'appuie sur cinq enjeux majeurs qui doivent être pris en compte et déclinés dans l'ensemble des politiques publiques.

1. L'ACCÈS AUX SERVICES

Le plan stratégique des mobilités des Balcons du Dauphiné a pour principal objet de faciliter l'accès aux services situés dans les polarités du territoire. Aujourd'hui, pour les personnes qui ne disposent pas de voiture ou du permis, les déplacements sur le territoire sont contraints du fait de l'étalement urbain et la faible densité de population. La mise en place d'un bouquet d'offres de services, à travers ce document, offre aux habitants du territoire la possibilité de se rendre plus facilement dans les polarités (vélo, covoiturage).

2. LES MOBILITÉS

Pour ce qui concerne l'enjeu de la mobilité, se déplacer facilement est un élément indispensable à la qualité de vie quotidienne des habitants, qu'il s'agisse d'accès à l'emploi, aux études, aux activités sportives, culturelles et de loisirs, aux démarches administratives, aux rendez-vous médicaux ou encore aux courses alimentaires.

Le plan stratégique des mobilités est le document qui structure la politique de mobilités des Balcons du Dauphiné.

3. L'ADAPTABILITÉ AUX IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Face aux enjeux climatiques, le domaine des mobilités est un levier d'action important. En effet, la pollution de l'air liée aux déplacements est conséquente du fait du fort usage de la voiture individuelle.

Agir sur les mobilités, par le développement de solutions alternatives à la voiture individuelle a des impacts directs sur la pollution atmosphérique. Développer les modes actifs (vélo, marche) et partagés (covoiturage) a pour effet de diminuer le nombre de véhicules en circulation et par conséquent la production de polluants atmosphériques et de Gaz à Effet de Serre (GES).

4. LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

La politique publique mobilité a pour objectif de diminuer l'empreinte carbone des déplacements et par conséquent les pollutions engendrées.

5. LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

La préservation de la biodiversité est l'une des priorités du territoire. La diminution de la pollution atmosphérique a un impact direct sur la préservation des espèces. Dans le cadre des projets de mobilités, la préservation de la biodiversité passe par des études environnementales préalables afin d'articuler les objectifs du plan stratégique des mobilités avec les enjeux de préservation de la biodiversité.

UNE DÉMARCHE DE COLLABORATION

LE COMITÉ DE TRAVAIL MOBILITÉ

Le comité de travail mobilité est constitué d'élus des communes, volontaires pour travailler régulièrement sur le sujet de la mobilité. Il a travaillé et formulé des propositions inscrites dans le processus décisionnel de la communauté de communes.

En ce qui concerne l'enjeu de la mobilité, rappel des étapes réalisées :

 **16 JUIN 2021**

COMITÉ DE TRAVAIL

Premier diagnostic territorial sous le prisme « atouts, faiblesses, opportunités, menaces » et ébauche des enjeux

 **12 MAI 2022**

PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet de politique publique par le vice-président à la commission transversale

 **19 JUIN 2021**

COMITÉ DE TRAVAIL

Travail sur les modalités possibles pour une aide à l'achat de vélos électriques

 **30 MAI 2022**

PRÉSENTATION AU BUREAU

Le projet de politique publique et des recommandations de la commission transversale sont présentés en bureau, qui en valide le contenu avec certains ajustements

 **10 NOVEMBRE 2021**

CONFÉRENCE DES MAIRES

« Quelles orientations en matière de mobilités pour les Balcons du Dauphiné ? »

 **24 MAI 2022**

RECUEIL DES RECOMMANDATIONS

Les recommandations des 4 collèges de la commission transversale

 **9 MARS & 11 AVRIL 2022**

COMITÉS DE TRAVAIL

Appropriation et déclinaison des orientations issues de la conférence des maires sur la mobilité pour construire la politique publique à intégrer au projet de territoire (récit prospectif, problématiques, objectifs opérationnels)

 **30 JUIN 2022**

VALIDATION & DÉLIBÉRATION

Validation (délibération N°83-2022) en conseil communautaire des orientations stratégiques mobilités.

LES PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES PAR LE COMITÉ DE TRAVAIL « MOBILITÉ »

Le comité de travail mobilité, en s'appuyant sur le socle du projet de territoire, a pu identifier quatre enjeux majeurs de mobilité sur le territoire.



**CES ENJEUX ONT ÉTÉ DÉCLINÉS
EN QUESTIONNEMENTS :**

Les habitants manquent de solutions de mobilité alternative à la voiture

1

- Comment rendre l'accès à l'information et aux services plus facile ?
- Comment assurer plus de proximité et offrir des solutions gages d'émancipation ?
- Comment assurer un accès au numérique de qualité pour tous et partout ?

La possession d'une voiture conditionne trop souvent l'accès à l'emploi

2

- Comment mettre en réseau les entreprises pour des réponses mutuelles à des problématiques partagées ?
- Comment expérimenter/développer des solutions innovantes ?
- Comment adapter les politiques d'aménagement pour limiter les besoins de déplacements ?

Les changements de comportement sont insuffisants pour répondre aux défis à venir

3

- Comment soutenir le report vers des modes de mobilités décarbonés et développer la pratique du covoiturage sur le territoire ?
- Comment faire la promotion des modes doux, au travers d'évènements notamment ?
- Comment faire abandonner la voiture sur les déplacements courte-distance ?
- Comment mieux sensibiliser sur les enjeux connexes, environnement et santé notamment ?

Hormis la voiture, trop peu de solutions existent pour les déplacements vers ou depuis les territoires voisins

4

- Comment joindre plus facilement les agglomérations voisines du territoire (CAPI, Lyon...), accéder plus facilement aux gares ?
- Comment répondre aux besoins de mobilité pour les loisirs le soir et week-end, vers les pôles extérieurs notamment ?

POLITIQUE PUBLIQUE MOBILITÉ

Le conseil communautaire des Balcons du Dauphiné a adopté le plan d'actions mobilité 2022-2023 le 13 juillet 2022.



AXE 1

PROPOSER DES SOLUTIONS

adaptées et simples d'accès aux besoins de mobilité des habitants

- ▶ **ACTION 4** - Plan stratégique des mobilités
- ▶ **ACTION 5** - Réalisation d'un schéma directeur d'accès cyclable aux services des polarités



AXE 3

SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER

les habitants aux changements de comportement

- ▶ **ACTION 2** - Encouragement au recours aux modes de déplacements actifs



AXE 2

INNOVER ET EXPÉRIMENTER

dans le cadre de partenariats facilitant l'accès à l'emploi

- ▶ **ACTION 1** - Développement de solutions de covoiturage

1. Service Covoit'ici
2. Balcons Mobilités Covoiturage



AXE 4

AMÉLIORER NOTRE ACCESSIBILITÉ

depuis et vers les pôles extérieurs

- ▶ **ACTION 3** - Développement des liaisons cyclables
- ▶ **ACTION 6** - Etude pour la mise en œuvre d'une liaison Lyon-Crémieu en Transport en Commun en Site Propre (TCSP)

LES AXES DU PLAN D'ACTION

Les actions prioritaires dans ce plan découlent directement des orientations établies par le conseil communautaire.

Le plan d'actions traite des réalisations 2022-2023. Les enjeux majeurs identifiés dans le socle ainsi que la méthode proposée dans celui-ci sont déclinés dans le déploiement de celui-ci.



DÉVELOPPEMENT DE SOLUTIONS DE COVOITURAGE

1. SERVICE : COVOIT'ICI

CONTEXTE

En 2020, la communauté de communes de la Plaine de l'Ain, le syndicat mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, la communauté de communes des Balcons du Dauphiné et le Centre Nucléaire de Production d'Électricité (CNPE) du Bugey lançaient des lignes de covoiturage sans réservation pour tous les trajets domicile-travail. Depuis, un service de lignes de covoiturage, Covoit'ici, opéré par Ecov, permet à la population d'accéder au Parc Industriel de la Plaine de l'Ain.



OBJECTIF

L'objectif de ces lignes de covoiturage est d'accompagner les actifs du territoire dans leurs déplacements domicile-travail en leur proposant une solution de covoiturage.

Un autre objectif est d'encourager la mobilité partagée afin de diminuer l'empreinte environnementale liée aux mobilités.

DESCRIPTION

▶ Un covoiturage sans réservation et sans commission

▶ Mise en relation des usagers par une application de covoiturage (Covoit'ici)

▶ Le service est gratuit pour les passagers

▶ Un départ-garanti est assuré aux passagers en heures de pointe s'ils ne sont pas pris en charge par un conducteur dans un délai de 10 minutes. Les heures de pointes sont du lundi au vendredi, de 6h à 9h et de 12h à 14h vers le PIPA ; et de 12h à 14h et 16h à 19h depuis le PIPA.

▶ **L'indemnité aux conducteurs se distingue en deux cas de figures :**

- Itinéraire de PIPA/EDF jusqu'à Ambérieu, Montalieu, Tignieu ou Meximieux : 0,50 € pour chaque trajet avec ou sans voyageurs + 2 € pour chaque passager transporté.
- Itinéraire de PIPA/EDF jusqu'aux autres arrêts : 2 € pour chaque passager transporté.
- A noter que les indemnités sont valables uniquement du lundi au vendredi de 4h à 9h, 12h à 14h et 16h à 19h, hors jours fériés.

CALENDRIER

2020

Ouverture du service

Mars 2024

Gratuité passager

PORTEUR(S)

- Communauté de communes de la Plaine de l'Ain
- Communauté de communes des Balcons du Dauphiné
- Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain
- Electricité de France (EDF)

INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEURS
DE RÉALISATION

- Mise en service

INDICATEURS
DE RÉSULTATS

- Nombre de nouveaux inscrits :
1 079 du 1^{er} janvier au 31 août 2024.
- Nombre de covoitureurs actifs (ayant covoituré au moins 1 fois) :
792 du 1^{er} janvier au 31 août 2024.
- Nombre de covoiturages réalisés :
18 164 du 1^{er} janvier au 31 août 2024.
- Nombre de covoiturages réalisés à l'arrêt de :
 - Tignieu-Jamezieu : **1 160** du 1^{er} janvier au 31 août 2024 ;
 - Montalieu-Vercieu : **2 360** du 1^{er} janvier au 31 août 2024.
- Kilomètres parcourus au total :
245 650 Km du 1^{er} janvier au 31 août 2024.

DÉVELOPPEMENT DE SOLUTIONS DE COVOITURAGE

2. SERVICE BALCONS MOBILITÉ COVOITURAGE



CONTEXTE

La communauté de communes des Balcons du Dauphiné a souhaité développer un service de covoiturage universel sur l'ensemble de son territoire. Balcons Mobilités Covoiturage, via l'appli Karos, permet la mise en relation des habitants pour faciliter les déplacements à l'intérieur et vers l'extérieur du territoire puisque le service subventionne les trajets dans la limite de 35 km ayant une origine ou une destination sur le territoire. De plus, le service est gratuit pour les passagers.

OBJECTIF

L'objectif est de proposer un service de covoiturage aux habitants du territoire afin de les accompagner dans leurs déplacements du quotidien et de diminuer l'empreinte environnementale liée aux mobilités sur le territoire.

DESCRIPTION

La gratuité pour les passagers et l'aide financière versée aux conducteurs par la communauté de communes concernent tous les trajets ayant une origine et/ou une destination sur le territoire de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné dans la limite d'un trajet de 35 km aller simple.

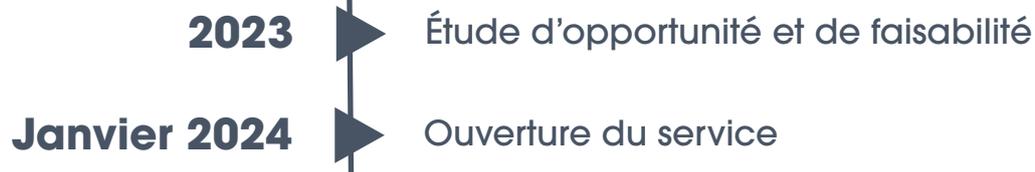
L'aide financière aux conducteurs est de 2,00 € minimum forfaitaire. A cela, s'ajoute 0,10 € / km au-delà de 20 km jusqu'à 35 km pour un montant d'aide maximum de 3,5 € par passager dans la limite de 3 passagers.

En ce qui concerne le coût passager, ce dernier est de 0 € jusqu'à 35 km puis de 0,10 € / km au-delà de 35 km. Le conducteur peut donc percevoir plus que la limite de 3,5 € par passager versée par la communauté de communes.

Une garantie de retour est mise en place afin d'assurer aux passagers la possibilité de réaliser leur trajet retour suite au désistement d'un conducteur. (sous conditions)

Le service de covoiturage est ouvert vers les gares SNCF de la Verpillière, L'isle d'Abeau, Bourgoin-Jallieu, La Tour-du-Pin et Ambérieu-en-Bugey.

CALENDRIER



PORTEUR DU PROJET

- Communauté de communes des Balcons du Dauphiné

INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEURS DE RÉALISATION

- ▶ Mise en service

INDICATEURS DE RÉSULTATS

- ▶ Nombre de nouveaux inscrits : **1 021** du 22 janvier au 31 août 2024.
- ▶ Nombre de covoitureurs actifs (ayant covoiturés au moins 1 fois) : **557** du 22 janvier au 31 août 2024.
- ▶ Nombre de covoiturages réalisés : **7 762** du 22 janvier au 31 août 2024.
- ▶ Nombre de kilomètres parcourus en covoiturage : **170 772** du 22 janvier au 31 août 2024.

ACTION 2



ENCOURAGEMENT AU RECOURS AUX MODE DÉPLACEMENT ACTIFS



CONTEXTE

À ce jour, la moitié des déplacements des habitants des Balcons s'effectuent sur une distance inférieure à 3 km et 2/3 d'entre eux se font en voiture. Il s'agit de déplacements pour accéder aux services (éducation, commerce...) et à l'emploi de proximité. Ces déplacements en voiture, qui représentent un coût en carburant en augmentation importante pour la population, sont aussi une source d'émission de Gaz à Effet de Serre (GES) et de pollution atmosphérique dans un contexte de réchauffement climatique.

Une partie de ces déplacements pourraient être réalisés à vélo si les conditions étaient remplies, ce qui serait cohérent avec le projet de territoire et avec les objectifs de la politique publique mobilité du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et serait également favorable à la santé des habitants.



OBJECTIF

Fournir à la population un service de location longue durée de VAE, pour faciliter leurs déplacements vers les services de proximité.

DESCRIPTION

▶ La location longue durée (LLD) de vélo à assistance électrique (VAE) consiste à proposer un VAE pour un loyer mensuel sur une durée de 1 mois, 3 mois et 12 mois renouvelables sous conditions.

▶ La location d'un VAE est réservée aux personnes majeures, habitants l'une des communes de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné. Le nombre de vélos loués ne peut dépasser le nombre de 2 par foyer.

▶ Le prix de la location mensuelle est de 30 € TTC, sans conditions de revenu.

▶ Le prix de la location mensuelle est de 20 € par mois pour les personnes de 18 à 26 ans et les personnes justifiant d'un revenu fiscal de référence par part inférieur à 15 400 €/ an

DURÉE LOCATION

	1 MOIS	3 MOIS	12 MOIS
Sans conditions	30€ TTC	90€ TTC	360€ TTC
Sous conditions	20€ TTC	60€ TTC	240€ TTC

CALENDRIER

- 2023** ▶ Étude d'opportunité et de faisabilité
- 2024** ▶ Lancement et mise en oeuvre

PORTEUR DU PROJET

- Communauté de communes des Balcons du Dauphiné

INDICATEURS DE SUIVI

**INDICATEURS
DE RÉALISATION**

- ▶ Mise en service

**INDICATEURS
DE RÉSULTATS**

- ▶ Nombre de vélos loués par an : **10 contrats** du 1^{er} janvier au 31 août 2024
- ▶ Nombre de kilomètres parcourus

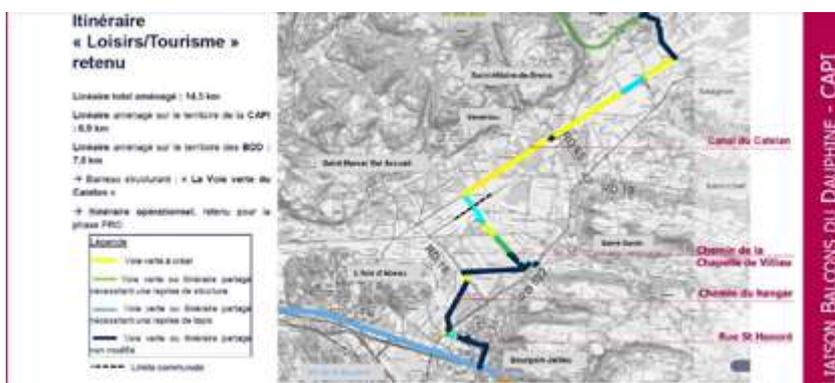


DÉVELOPPEMENT DES LIAISONS CYCLABLES

FOCUS SUR LA LIAISON CAPI - BALCONS DU DAUPHINÉ

CONTEXTE

La CAPI et la communauté de communes des Balcons du Dauphiné partagent les enjeux d'amélioration des liaisons douces entre les deux territoires. La volonté commune est de créer une nouvelle offre de liaisons cyclables maillant les 2 territoires.



OBJECTIFS

L'objectif est de créer et de développer une nouvelle offre de liaisons cyclables pour des usages de loisirs et du quotidien.

DESCRIPTION

- ▶ Un groupement de commandes a été constitué entre les deux EPCI pour une mission de maîtrise d'œuvre partielle au second semestre 2021. Le marché a été notifié en janvier 2022.

Un comité de pilotage a été mené avec les communes concernées des Balcons du Dauphiné et de la CAPI le 7 octobre 2022 pour présenter la phase d'avant-projet.

- ▶ Un itinéraire d'environ 11 km le long du Catelan a été défini en 2023.
- ▶ Des études environnementales ont été démarrées en 2024.

CALENDRIER

Liaison Capi/ Balcons du Dauphiné

**De novembre 2023
à juin 2024**

Réalisation des études environnementales

**De juin 2024
à juillet 2024**

Réalisation des études de stabilité des berges

**De juillet 2024
à février 2025**

Réalisation des études « 4 saisons »

2026

La phase projet du tracé définitif

PORTEUR(S)

- Communauté de communes des Balcons du Dauphiné
- Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère (CAPI)

INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEURS DE RÉALISATION

- ▶ Réalisation d'aménagements cyclables entre la CAPI et les Balcons du Dauphiné.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

- ▶ Hausse de la fréquentation touristique voie verte/ ViaRhôna.
- ▶ Fréquentation de la voie verte du Catelan.

PLAN STRATÉGIQUE DES MOBILITÉS

CONTEXTE

Dans le cadre de sa prise de compétence mobilité, la communauté de communes des Balcons du Dauphiné s'est dotée d'une stratégie mobilité globale et d'un plan d'action partagés pour dérouler sa politique. Il s'agit de fédérer, concerter et créer des synergies entre la politique de mobilité et les autres politiques publiques, telles que l'urbanisme, l'environnement, la santé ou la politique sociale.

Le plan stratégique des mobilités contribue à ses missions d'autorité organisatrice de la mobilité.

Il facilite aussi les réponses à certains appels à projets ou sollicitations contractuelles, par les éléments de diagnostic, de stratégie et d'action qu'il apporte, ainsi que par la mise en perspective d'un projet donné dans le cadre d'une politique de mobilité globale

Le plan stratégique des mobilités doit permettre aux Balcons du Dauphiné de se doter d'une stratégie de mobilité adaptée aux enjeux de son territoire et aux besoins de sa population. Conçu localement par les acteurs du territoire, il reflète les enjeux et les actions en faveur des mobilités existantes et à venir sur un périmètre précis. Il doit permettre de réunir acteurs publics, privés et issus de la société civile concernés par son élaboration.

La mise en œuvre du plan correspond aux enjeux suivants :

OBJECTIFS

Domaine économique :

- Favoriser l'attractivité du territoire (résidentielle et touristique) ;
- Contribuer à la maîtrise des coûts de déplacements pour les ménages ;
- Favoriser l'accès à l'emploi.

Domaine de l'inclusion sociale :

- L'accès aux soins, commerces, loisirs, pôles urbains voisins, à la formation et à l'emploi pour tous ;
- L'autonomie, des jeunes aux personnes âgées ;
- La qualification et l'embauche des personnes peu mobiles ;
- La lutte contre l'isolement.

Domaine humain et environnemental :

- Santé et bien-être des personnes ;
- Qualité et cadre de vie ;
- Réduction des particules fines, des émissions de GES.

CALENDRIER

Mise en oeuvre opérationnelle

2023-2024

Validation et mise en oeuvre

2025

Mise à jour du plan stratégique

PORTEUR(S)

- Communauté de communes des Balcons du Dauphiné

PARTENAIRE(S)

- Entreprises
- Habitants
- Élus
- Partenaires institutionnels

INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEURS DE RÉALISATION

- ▶ Validation du plan stratégique des mobilités.
- ▶ Mobilisation du comité des partenaires.
- ▶ Concertation et participation du public.
- ▶ Mise en place des actions ciblées.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

- ▶ Évolution de la part modale des différents modes de transport.

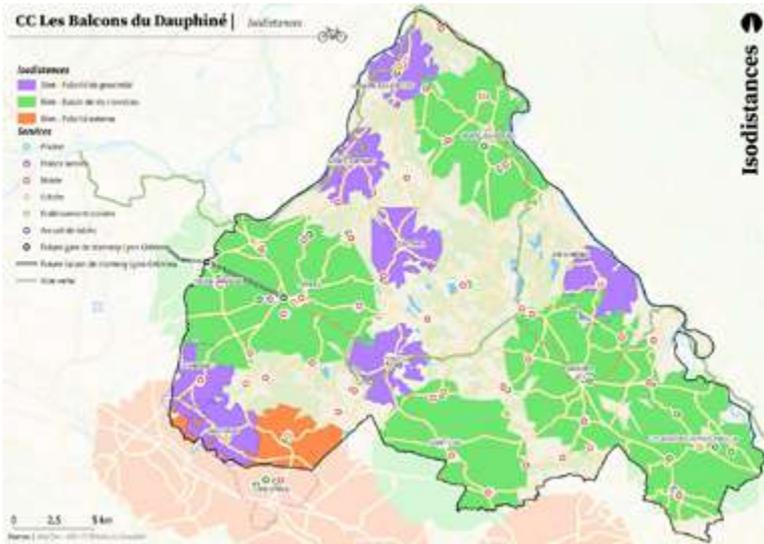


RÉALISATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR D'ACCÈS CYCLABLE AUX SERVICES DES POLARITÉS

CONTEXTE

Dans le cadre des objectifs du projet de territoire, l'accès aux services est une priorité. L'objectif est de construire une stratégie de mobilité cyclable dont la finalité est d'accéder aux services et à l'emploi présents dans les polarités. Cette stratégie s'appuie sur la mise en valeur de l'existant grâce à du jalonnement et sur l'amélioration des autres itinéraires par des aménagements cyclables.

La communauté de communes des Balcons du Dauphiné est lauréate de l'appel à projet AVELO 2 de l'Ademe, pour l'étude d'un schéma directeur modes actifs.



OBJECTIFS

- **Objectif 1** : permettre aux usagers résidents dans un rayon de 6 km d'accéder en vélo aux principaux services des 6 polarités de bassin de service (Crémieu, les Avenièrès-Veyrins-Thuellin, Morestel, Saint Chef, Montalieu-Vercieu, Tignieu-Jameyzieu)
- **Objectif 2** : permettre aux usagers résidents dans un rayon de 3 km d'accéder en vélo aux principaux services des 7 polarités de proximité (Creys-Mépieu, La Balme les Grottes, Trept, Frontonas, Chamagnieu, Hières sur Amby, Optevoz)
- **Objectif 3** : permettre aux usagers non concernés par les objectifs 1 et 2, et résidents dans un rayon de 6 km d'accéder en vélo aux principaux services de 1 commune de la CAPI (l'Isle d'Abeau) : Saint Marcel Bel Accueil et Frontonas.

Les périmètres définis dans le cadre des 3 objectifs ci-dessus englobent environ 75 % de la population de la communauté de communes.

DESCRIPTION

Le schéma d'accès cyclable aux services des polarités, voté le 30 mai 2024, comprend 60 itinéraires répartis sur 40 communes de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné. Les 60 itinéraires représentent 288 km d'aménagements cyclables qui permettront de desservir 399 services du territoire auprès de 57 673 habitants.

CALENDRIER

Mise en oeuvre

2023-2024

Études

Années suivantes

Études approfondies et mise en oeuvre

PORTEUR(S)

- Communauté de communes des Balcons du Dauphiné

PARTENAIRE(S)

- Département de l'Isère
- CAPI
- Communauté de communes de Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné
- Communauté de communes de la Plaine de l'Ain
- Communauté de communes des Vals du Dauphiné
- Communauté de communes Bugey Sud

INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEURS DE RÉALISATION

- ▶ Réalisation de l'étude et adoption du schéma par le conseil communautaire.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

- ▶ Réalisation des aménagements et actions inscrits au schéma.
- ▶ Réalisation des études approfondies.
- ▶ Hausse de l'usage du vélo sur les itinéraires identifiés dans le schéma.



ÉTUDE POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE LIAISON LYON CRÉMIEU EN TRANSPORT EN COMMUN EN SITE PROPRE (TCSP)

CONTEXTE

On constate une très forte congestion routière sur le bassin de vie de Pont de Chéruy – Crémieu, en lien avec Lyon. Sur ce bassin, il est prévu 50 000 habitants et plus de 120 000 emplois en 2030. Dès aujourd'hui, 45 000 déplacements par jour sont enregistrés avec l'agglomération lyonnaise (en croissance de 40 % de 2006 à 2015).

Ce bassin de vie n'est pas relié à la Lyon par un axe de transport en commun régional structurant (à caractéristiques comparables, c'est la seule polarité autour de l'agglomération lyonnaise sans desserte régionale en site propre).

OBJECTIFS

Le projet Chemin de Fer de L'Est Lyonnais (CFEL) de la région Auvergne Rhône-Alpes (AURA) a pour but d'améliorer la desserte interne de ce bassin de vie, ainsi que les connexions aux bassins lyonnais, de la Plaine St Exupéry, de la Plaine de l'Ain et des Plateaux des Balcons.

Participer au pilotage des études pour la mise en œuvre d'une liaison TCSP de Lyon à Crémieu sur l'ancienne voie du CFEL et valider le passage à la phase opérationnelle.

L'objectif est une mise en service à l'horizon 2030.

DESCRIPTION

▶ Ce projet constituerait le maillon Est du RER-SERM lyonnais. Il est prévu une desserte au ¼ d'heure en période de pointe entre Crémieu et Part Dieu, avec un scénario de tramway sans correspondance privilégié. Le temps de trajet estimé serait de 45 minutes entre les 2 terminus, contre 1h30 en voiture aujourd'hui.

▶ **La fréquentation estimée en 2040 est de 17 000 voyageurs/ jour (soit 12 300 voitures potentiellement retirées de la route).**

Le tracé du CFEL utiliserait l'emprise ferroviaire désaffectée du CFEL (propriété des départements de l'Isère et du Rhône) entre Crémieu et Meyzieu, sur 17 km, avec la création de 6 gares (Pusignan, Janneyrias, Charvieu Petit Prince, Charvieu Centre, Tignieu collège, Crémieu ancienne gare) puis l'infrastructure du tramway T3 (propriété du SYTRAL) entre Meyzieu et Part Dieu, sur 15 km.

CALENDRIER

2022 - 2023 - 2024

Études

2027

Travaux

2030

Ouverture du service

PORTEUR(S)

- Région Auvergne Rhône-Alpes

PARTENAIRE(S)

- État (CPER mobilité-SERM)
- Métropole de Lyon,
- Sytral
- Département de l'Isère
- Département du Rhône
- Communauté de communes de la Lysed
- Communauté de communes des Balcons du Dauphiné

INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEURS DE RÉALISATION

- ▶ Progression des études jusqu'à phase appel d'offre pour maîtrise d'œuvre.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

- ▶ Mise en œuvre du TCSP Crémieu-Part Dieu.

SYNTHÈSE

DES ACTIONS

PORTEUR DU PROJET

PROPOSER DES SOLUTIONS ADAPTÉES ET SIMPLES D'ACCÈS AUX BESOINS DE MOBILITÉ DES HABITANTS

ACTION 4 . Plan stratégique des mobilités



ACTION 5 . Réalisation d'un schéma directeur d'accès cyclable aux services des polarités



Communauté de communes des Balcons du Dauphiné

INNOVER ET EXPÉRIMENTER DANS LE CADRE DE PARTENARIATS FACILITANT L'ACCÈS À L'EMPLOI

ACTION 1 . Développement de solutions de covoiturage

Service 1 : Balcons Mobilités Covoiturage

Service 2 : Covoit'ici



Communauté de communes des Balcons du Dauphiné

Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES HABITANTS AUX CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT

ACTION 2 . Encouragement au recours aux modes de déplacements actifs



Communauté de communes des Balcons du Dauphiné et CAPI

AMÉLIORER NOTRE ACCESSIBILITÉ DEPUIS ET VERS LES PÔLES EXTÉRIEURS

ACTION 3 . Développement des liaisons cyclables



ACTION 6 . Etude pour la mise en œuvre d'une liaison Lyon Crémieu en Transport en Commun en Site Propre (TCSP)



Communauté de communes des Balcons du Dauphiné

Région Auvergne Rhône-Alpes

AXES ET ORIENTATIONS



Vélo



Covoiturage



Voiture



Transport en commun

CALENDRIER DES ACTIONS PRIORITAIRES

ORIENTATIONS

LES ACTIONS

2023

2024

2025

2026

...

<p>Orientation 1 :</p> <p>Proposer des solutions adaptées et simples d'accès aux besoins de mobilité des habitants</p>	<p>ACTION 4 « Plan stratégique des mobilités »</p>	Elaboration et validation		Mise à jour		
	<p>ACTION 5 « Schéma directeur d'accès cyclable aux services des polarités »</p>	Marché et étude	Etude et validation	Travaux	Travaux	Travaux
<p>Orientation 2 :</p> <p>Innover et expérimenter dans le cadre de partenariats facilitant l'accès à l'emploi</p>	<p>ACTION 1 « Développement de solutions de co-voiturage »</p> <p>Service 1 : Balcons Mobilités Covoiturage</p> <p>Service 2 : Covoit'ici</p>	Marché et déploiement	Ouverture du service Gratuité			
	<p>ACTION 2 « Encouragement au recours aux modes de déplacements actifs »</p>	Marché et déploiement	Ouverture du service			
<p>Orientation 3 :</p> <p>Sensibiliser et accompagner les habitants aux changements de comportement</p>	<p>ACTION 3 « Développement des liaisons cyclables touristiques et domicile-travail »</p>	Etudes	Etudes	Etudes	Travaux	Ouverture
	<p>ACTION 6 « Etude pour la mise en œuvre d'une liaison Lyon-Crémieu en Transport en Commun en Site Propre »</p>	Etudes	Etudes	Etudes	Etudes	Ouverture en 2030-2031

AUTRES ACTIONS PROPOSÉES

PAR LE COMITÉ DE TRAVAIL «MOBILITÉ»



ORIENTATION 1

Répondre aux besoins des habitants les moins mobiles

La mobilité est un vecteur d'insertion et de lien social. Les personnes ayant des difficultés pour se déplacer (jeunes, personnes âgées, handicap etc.) ont besoin d'être accompagnées pour répondre à leur besoin de mobilité. La mobilité est un vecteur pour se rendre là où les services sont rendus.

Les solutions alternatives à la mobilité (fibre optique...) sont également à développer.

ACTION

DESCRIPTIF SOMMAIRE

PILOTE

PARTENAIRES

RÉALISATIONS

Action 1.1 - Un guichet unique donnant accès aux diverses solutions de mobilités

Bornes informatiques dans les mairies donnant un accès simple aux informations, possibilité de mise en relation avec un(e) conseiller(e) si besoin d'accompagnement.
Nécessité d'accès au haut débit sur tout le territoire + formation des publics éloignés.

Communauté de communes des Balcons du Dauphiné

Département, communes

Action 1.2 - Mettre en place un service de transport à la demande

Pour l'accès aux services du territoire.

Communauté de communes des Balcons du Dauphiné

Action 1.3 - Proposer un système d'autopartage

Mise en place d'un système de Voiture A Partager (VAP).

Communauté de communes des Balcons du Dauphiné

Citiz

Action 1.4 - Mettre à disposition des deux roues en libre-service

Scoters ou vélos électriques en mode « vélib ».

Communauté de communes des Balcons du Dauphiné

Action 1.5 - Assurer des services publics ou privés itinérants

Epicerie/boulangeries mobiles, permanences Espaces France Service itinérantes...

Communauté de communes des Balcons du Dauphiné

Communes



ORIENTATION 2

Innovier et expérimenter dans le cadre de partenariats facilitant l'accès à l'emploi

Les élus souhaitent s'engager dans des solutions adaptées au territoire en concertant largement (entreprises, chambres consulaires, syndicats...). Les enjeux de mobilité pourront être croisés avec les politiques d'insertion, d'habitat, d'emploi et la production.

<i>ACTION</i>	<i>DESCRIPTIF SOMMAIRE</i>	<i>PILOTE</i>	<i>PARTENAIRES</i>	<i>RÉALISATIONS</i>
Action 2.1 - Animer une plate-forme de mobilité inter-entreprise	Identifier les besoins des entreprises et salariés, mieux connaître les déplacements domicile/travail, favoriser les mutualisations...	Communauté de communes des Balcons du Dauphiné	Entreprises, communes, Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA)	Rencontre CCI en 2023
Action 2.2 - Mettre en place une incitation financière aux entreprises et/ou salariés pour les bonnes pratiques	Identifier les dispositifs incitatifs pour encourager les changements de comportement.	Communauté de communes des Balcons du Dauphiné	Entreprises, Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA)	
Action 2.3 Prévoir dans les PLU le maintien des activités artisanales	Limiter les besoins de déplacements en maintenant des emplois dans le tissu urbain, proche de l'habitat.	Communes	Communauté de communes des Balcons du Dauphiné, Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)	



ORIENTATION 3

Sensibiliser et accompagner les habitants aux changements de comportement

Les élus souhaitent rompre avec l'autosolisme et s'engager dans la modification des comportements sans contraindre les personnes à abandonner leurs voitures.

ACTION DESCRIPTIF SOMMAIRE PILOTE PARTENAIRES RÉALISATIONS

Action 3.1 - Animation de « temps forts » sur la mobilité

Porter une dynamique de communication donnant à voir l'engagement de l'intercommunalité : Mai à vélo, journée européenne de la mobilité, challenge mobilité...

Communauté de communes des Balcons du Dauphiné

Communes, vélocistes, associations vélos

Rendez-vous territoriaux de la mobilité (2024)

Action 3.2 - Communiquer et sensibiliser régulièrement en mode multicanal

Renforcer la présence et sensibilisation sur tous les médias : radios, panneaux digitaux, affichage, bulletins municipaux, réseaux sociaux.

Communauté de communes des Balcons du Dauphiné

Communes

Campagne réseaux sociaux, presse, gazette intercommunale

Action 3.3 - Coordination et développement des « pédibus »

Mise en relation des parents pour faciliter les déplacements vers les écoles.

Communauté de communes des Balcons du Dauphiné

Communes, écoles, sous des écoles, associations de parents d'élèves

Action 3.4 - Montrer l'exemple au sein des collectivités

Renouveler les parcs de véhicules pour des véhicules électriques ou à hydrogène, flotte vélos, développer le covoiturage (en cours de réalisation).

Communauté de communes des Balcons du Dauphiné et communes

En cours de réalisation (2024)

Action 3.5 - Imaginer des dispositifs incitatifs

Une prime à l'utilisation de modes de transports alternatifs à la voiture, par le biais de bon d'achat dans des magasins locaux par exemple.

Communauté de communes des Balcons du Dauphiné

Associations de commerçants

Action 3.6 - Développer un récit d'un futur désirable avec les nouvelles mobilités

Création de supports, d'histoires, avec des écrivains, sociologues.

Communauté de communes des Balcons du Dauphiné

Action 3.7 - Développer des stations de recharges multiénergies

Stations de recharge électriques et hydrogène. (réalisé via TE 38)

Communauté de communes des Balcons du Dauphiné

Territoire d'Énergie Isère (TE 38)



ORIENTATION 4

Améliorer notre accessibilité depuis et vers les pôles extérieurs

ACTION	DESCRIPTIF SOMMAIRE	PILOTE	PARTENAIRES	RÉALISATIONS
<p>Action 4.1 - Accompagner et soutenir le projet de transport en commun en site propre Lyon-Crémieu</p>	<p>Porter et s'impliquer fortement dans le projet de tramway jusqu'à Crémieu, faire le lien avec les communes et les habitants. (en cours de réalisation)</p>	<p>Région Auvergne Rhône-Alpes</p>	<p>Communauté de communes des Balcons du Dauphiné, métropole de Lyon, communes, PARFER, communauté de communes Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné (LYSED)</p>	<p>En cours de réalisation</p>
<p>Action 4.2 - Reproduire/adapter les solutions de covoiturages type covoit'ici vers d'autres pôles extérieurs au territoire</p>	<p>En lien avec action 1.4, identifier d'autres solutions palliatives à l'absence de transports en commun sur les axes lourds de déplacements quotidiens (réalisé).</p>	<p>Communauté de communes des Balcons du Dauphiné</p>	<p>Communauté de communes des Balcons du Dauphiné, communauté de communes Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné (LYSED), communauté de communes des Vals du Dauphiné</p>	<p>Réalisé avec le service Balcons Mobilité Covoiturage</p>
<p>Action 4.3 - Proposer des liaisons vers les gares depuis les polarités du territoires</p>	<p>Prévoir des parkings relais + dispositifs de rabattements.</p>	<p>Région Auvergne Rhône-Alpes</p>	<p>Communauté de communes des Balcons du Dauphiné et communes</p>	<p></p>
<p>Action 4.4 - Développer des voies modes doux sécurisées depuis/ vers l'extérieur du territoire</p>	<p>Equiper les grands axes de pistes cyclables Crémieu/Tignieu-Jameyzieu, Frontonas - La Verpillière : à intégrer au schéma modes doux. (en cours de réalisation)</p>	<p>Département</p>	<p>Communauté de communes des Balcons du Dauphiné et communes</p>	<p>En cours de réalisation</p>
<p>Action 4.5 - Développer les solutions d'accès décarbonés et/ ou collectifs aux grands évènements du territoire</p>	<p>Accès aux festivals, Médiévales, etc. facilité pour les covoitureurs ? avec navettes depuis parkings relais ?</p>	<p>Communauté de communes des Balcons du Dauphiné</p>	<p>Département, communes</p>	<p>Réalisé lors du festival de l'Isle en Scène 2024</p>

IDENTIFICATION DES ENJEUX DES DIFFÉRENTES DIRECTIONS

Avec le soutien de la direction de projet mobilité, un travail d'identification des enjeux mobilité de chaque direction de la communauté de communes a été entamé dès 2022.

Ces enjeux sont en cours de problématisation et de priorisation au niveau des directions.

Le processus en cours pourra permettre de répondre à ces enjeux en identifiant de nouvelles actions correspondant aux orientations définies parmi les thématiques identifiées, le « savoir rouler en vélo », la mobilité des jeunes et des personnes en insertion, sont en cours de réflexion, et un travail de sourcing et une enquête ont été entamées.

En ce qui concerne les enjeux mobilité des déplacements domicile-travail et professionnels des agents, la direction des Ressources Humaines a entamé des réflexions pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan de Déplacement Administration (PDA) dès 2023.

Une fiche action a été élaborée en vue de l'adoption du Plan de Mobilité Administration en 2025. Son objectif est d'optimiser et d'augmenter l'efficacité des déplacements liés à l'activité de la communauté de communes, afin notamment de diminuer la pollution générée par ceux-ci.



La direction petite enfance a déterminé un enjeu de mobilité concernant la découverte du territoire pour les enfants de 0 à 6 ans. Dans ce cadre, la direction a acheté en 2024 2 vélo bus afin de permettre de transporter les enfants vers les espaces naturels du territoire.

La direction culture a présenté un des vélos à assistance électrique en location pour présenter le service de location de VAE lors du festival l'Isle en Scène à Saint-Baudille-de-la-Tour de 2024. Le 5 juin 2024, un événement qui déplace à vélo, l'exposition de 13 Triomphantes (œuvre de la collagiste Christell.T) de la cité de Quirieu à Brangues en partenariat avec l'ABVL, Ma Maison Ravie, Imagine Quirieu une Transhumance Joyeuse avec 5 VAE pour déplacer les Triomphantes de Christell.T



GOUVERNANCE

DU PLAN

LE COMITÉ TECHNIQUE

- ▶ **Est de chargé** : d'examiner annuellement l'avancement des actions, des indicateurs et de faire des propositions pour le passage en bureau communautaire.
- ▶ **Est constitué** : du «comité des partenaires», lui-même composé de 4 collèges : les élus du territoire, les habitants, les partenaires institutionnels et les entreprises.
- ▶ Les différentes directions des Balcons du Dauphiné sont représentées

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE CONSTITUE LE COMITÉ DE PILOTAGE

GLOSSAIRE

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

AOM : Autorité Organisatrice de la Mobilité

CAPI : Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CNPE : Centre Nucléaire de Production Électrique

EPCI : Établissement Public de Coopération intercommunale

GES : Gaz à Effet de Serre

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

LAURE : Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie

LOM : Loi d'Orientation des Mobilités

LYSED : Communauté de communes Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné

PCAET : Plan Climat-Air-Énergie Territorial

PDA : Plan de déplacement administratif

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

SYTRAL : Syndicat mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise

TCSP : Transports Collectif en Site Propre

VAE : Vélo à Assistance Électrique

CCI : Chambre de Commerce et de l'Industrie

CMA : Chambre des Métiers et de l'Artisanat

CFEL : Chemin de Fer de l'Est Lyonnais